



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE DE
SIMIANE-LA-ROTONDE**
ALPES DE HAUTE PROVENCE

**LISTE DES DELIBERATIONS PRISES
LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} MARS 2023**

PRESENTS : Thibault DALLAPORTA, Bernard CAVALLO, Gilbert EL KAÏM, Sylvaine JABRE, Nicolas ROBERTO, Léon AUBERT, Elisabeth AUMAGY, Vincent BLANC, Isabelle DAUTRY, Christian PHILY, Erik ROGER.

EXCUSES : Charlotte L'HERMITE qui donne procuration à Nicolas ROBERTO, Sabine LOPEZ qui donne procuration à Thibault DALLAPORTA, Anthony RICHAUD qui donne procuration à Isabelle DAUTRY.

ABSENT : Serge RENIET

SECRETAIRE : Nicolas ROBERTO

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 15 février 2023 est approuvé à l'unanimité.

1. Délibération 2023-06 – création d'un poste saisonnier à temps complet affecté au Château – modification de la durée du contrat.

Le conseil municipal décide à l'unanimité des votants (Erik ROGER s'abstient) de modifier la durée du contrat saisonnier créé par délibération 2023-06 pour le porter à 6 mois au lieu de 5.

2. Aménagement de la place René Char et sécurisation des routes départementales 18 et 701 en traversée du village – choix des entreprises.

Les élus décident à l'unanimité, après avis de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 28 février 2023, de sélectionner les entreprises suivantes :

Lot 1 voirie et réseaux : Entreprise COLAS pour un montant de travaux de 292 995,00 € TTC,

Lot 2 signalisation : ZIG ZAG pour un montant de 70 704,30 € TTC

Montant total des travaux d'aménagement de la Place René Char et de sécurisations des routes départementales en traversée du village : 363 699,30 € TTC

3. Aménagement de la place René Char – demande de subvention aux Villages et Cités de Caractère (VCC).

L'assemblée délibérante décide à l'unanimité de solliciter une subvention de 25 000 € auprès des Villages et Cités de Caractère pour financer certains travaux d'aménagement de la Place René Char (calade, aménagement paysager, signalétique, luminaires....).

4. Aménagement et sécurisation de la Route Départementale 18 en traversée du village - demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre des amendes de police.

Les conseillers municipaux décident à l'unanimité de déposer une nouvelle demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre des amendes de police 2023 pour la somme de 25 528,25 € afin d'obtenir un financement de 50 % du montant des travaux qui s'élève à 117 649,25 € HT (sachant qu'une subvention au titre des amendes de police 2022 a déjà été perçue pour 33 296,37 €).

Fait à Simiane la Rotonde, le 7 mars 2023.

Le Maire, Thibault DALLAPORTA



Affiché le 07/03/2023